



communiqué

Date
Pour publication

Le 28 mai 1987

N^o 108

VOLET INTERNATIONAL DE LA STRATÉGIE NATIONALE CONTRE LES DROGUES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait aujourd'hui la déclaration suivante à la Chambre des communes:

"Monsieur le Président,

Mon collègue, le ministre canadien de la Santé et du Bien-être social, a annoncé lundi la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue, une action exclusivement canadienne destinée à combattre les problèmes posés par l'abus et le trafic illicite des drogues. L'on reconnaît à cet égard l'excellent travail accompli par la GRC, Douanes et Accise et les organes chargés de faire respecter la loi, ainsi que leurs efforts afin d'empêcher l'importation et le trafic des drogues.

En général, les programmes prévus dans le cadre de la stratégie ont pour but de résoudre les problèmes nationaux. Pourtant, le trafic illicite des drogues est une industrie internationale et il est clair que le Canada ne peut résoudre ces problèmes isolément.

Une grande partie des drogues, comme la cocaïne et l'héroïne, qui sont consommées au Canada sont introduites illégalement dans notre pays par des réseaux de trafiquants extrêmement bien organisés et basés à l'étranger. En 1985, la GRC et les services de douane ont saisi soixante-deux kilos d'héroïne, cent-neuf kilos de cocaïne et dix-neuf mille kilos de haschich. Ce sont là les dernières statistiques que nous possédons et il s'agit probablement d'une sous-estimation de l'importance du problème auquel nous faisons face aujourd'hui. Qui plus est, le territoire canadien sert souvent de point de transit par lequel les

.../2

Canada

ACTION

CONTRE LES DROGUES

ON DRUG ABUSE